

# The Road Runner team



## Inscription Journée Circuit Pau Arnos (64) – Dimanche 15 Juillet 2012

### 1/Description :

Venez rouler avec nous dans le cadre naturel et exceptionnel du circuit de Pau Arnos. Avec son tracé de 3,03 Km très technique, sélectif et vallonné; il mettra à l'épreuve tous les pilotes même les plus chevronnés d'entre vous. Dépêchez vous car le nombre de places est limité à 60.

**DRIFT strictement interdit - Limite sonore 95dB.**

### 2/ Pilote :

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Code postal : Ville :  
E-Mail: N° de permis de conduire :  
Téléphone :  
Personne à prévenir (+Tél.):

### 3/Véhicule :

Marque : Modèle :  
Année: Immat./N°passeport :  
Motorisation : Puissance :

### 4/ Tarif :

Le tarif, assurance RC comprise, de la journée est fixé à :

- 140€ TTC la journée pour les membres Road Runner Team.
- 160€ TTC la journée pour les groupes de plus de 5 voitures.
- 180€ TTC la journée hors membre RRTeam et groupe +5.

Encaissement du chèque:

- Je souhaite que mon chèque soit encaissé à réception.
- Je souhaite que mon chèque soit encaissé 2 mois avant la sortie.

### 5/ Modalités d'inscription :

L'inscription sera définitivement validée après avoir été entièrement remplie et accompagnée du règlement et de la décharge de responsabilité approuvée et signée.

Pour les groupes, c'est à réception du courrier avec tous les dossiers du groupe que les inscriptions seront toutes validées.

### 6/ Désistement :

En cas de désistement, celui-ci donnera droit au remboursement total de l'inscription seulement si la demande en est faite au moins 30 jours avant la date de la journée soit le 15 juin au plus tard.

Signature précédée de la mention « certifié conforme » :

# The Road Runner team



## REGLEMENT CIRCUIT - THE ROAD RUNNER TEAM

### I – Règlement Général

- 1 – Un briefing aura lieu en début de séance, celui ci est obligatoire pour tous participants qu'ils soient conducteurs, passagers ou simples spectateurs.
- 2 – L'alcool est **interdit** dans l'enceinte du circuit.
- 3 – Le participant assure que le véhicule engagé est assuré en responsabilité civile à l'égard des tiers durant la manifestation.
- 4 – Le participant garantit qu'il est détenteur du permis de conduire type B.
- 5 – Le respect d'autrui et la connaissance de ses limites permettront à chacun d'éviter d'éventuelle erreur.

### II – Règlement Technique

- 1 – Le véhicule doit répondre aux normes de bruit (< 95DB).
- 2 – Les pneus slicks ne sont autorisés que dans l'enceinte du circuit.
- 3 – Les feux de signalisation (Clignotants et Stop) devront impérativement être en état de marche.

### III – Règlement sur la piste

- 1 – L'accès sur la piste ne peut se faire qu'après avoir assisté au briefing.
- 2 – Le casque ainsi que la ceinture (ou harnais) est obligatoire pour les personnes à bord.
- 3 – Le conducteur ne pourra prendre qu'un seul passager à bord.
- 4 – Vos vitres devront être fermées au  $\frac{3}{4}$  et les toits ouvrants fermés.
- 5 – Il est formellement interdit de s'arrêter ou de descendre de voiture sur la piste.
- 6 – Surveiller vos rétros régulièrement, si quelqu'un est plus rapide que vous laissez le passer en le signalant avec vos clignotants en vous décalant hors de la trajectoire. De même une distance de sécurité est conseillée.
- 7 – Les drapeaux sont à respecter de manière impérative :

#### **RAPPELS**

-  : Piste libre ou fin du danger, dépassements autorisés.
-  : Danger sur la piste, RALENTIR et DEPASSEMENT INTERDIT.
-  : Signal l'arrêt de la session pour cause de danger, tous les pilotes doivent ralentir et rentrer aux stands pour attendre un nouveau départ.
-  : Signifie qu'un pilote plus rapide que vous s'approche et va vous dépasser, déportez vous hors trajectoire . Voir point 6.
-  : Retour au stand immédiat en ralentissant et finissant son tour.
-  : Signifie la fin de la série suivie immédiatement du retour aux stands.

- 8 – Toute conduite irresponsable, dangereuse et le non respect de toute partie du règlement pourra entraîner jusqu'à l'exclusion définitive de la journée sans dédommagement.
- 9 – La présence de mineur dans le véhicule engage la seule responsabilité du conducteur et des parents de celui-ci. Nous rappelons que les journées de roulage ne sont pas des journées de baptême de piste pour mineurs, et que cette pratique comporte des risques pour ses participants.
- 10 – Toute dégradation dans l'enceinte du circuit sera à la charge du fautif.
- 11 – Ce règlement ne se substitue aucunement au règlement de piste du circuit (fournis si existant), il en est simplement complémentaire.

Paraphe .....

# The Road Runner team



## DECHARGE DE RESPONSABILITE

Conscient que le fait de participer aux manifestations organisées par le Road Runner Team, de quelque manière que ce soit, et de pénétrer dans l'enceinte des circuits, je m'expose à certains risques pour ma personne et mon véhicule. Cela risque donc d'annuler tout simplement mon contrat d'assurance en cas de dommage. De ce fait l'association The Road Runner Team ne saurait supporter aucune responsabilité de quelle que forme que ce soit pour les accidents, vols, dommages matériels ou corporels ou tout autre dommage qu'un participant (conducteur, passager, spectateur, accompagnant ou autre), tout autre personne ou les biens appartenant à ces personnes subiraient dans le cadre des journées circuit. Je m'engage donc à ne poursuivre ni l'organisation, ni aucun propriétaire de véhicule de même que les responsables des circuits. Toute action pénale, en responsabilité ou dommages intérêts contre l'association est donc exclue de même que le recours à une autre voie judiciaire.

Je soussigné Mr/Mme ..... déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement circuit de « The Road Runner Team » et les conditions de la décharge de responsabilité et certifie l'exactitude des informations fournies.

Fait à ..... Le .....

Signature, précédé de la mention « lu et approuvé ».



Inscription validé le : .....

Pour « The Road Runner Team ».....

Paraphe .....